

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Urbaniste (2 postes)
Échelle salariale 6
Public
Flexible locations

Qui sommes-nous?

Le travail que nous effectuons a des répercussions positives sur nos collectivités et permet d'améliorer la vie quotidienne de la population néo-brunswickoise. Nous sommes plus de 45 000 Néo-Brunswickois qui se passionnent pour la résolution de problèmes, ont une influence sur le cours des choses et sont fiers de vivre ici au Nouveau-Brunswick.

La Division des gouvernements locaux et de la réforme de la gouvernance locale sert de premier point de contact entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) et les communautés locales. Dans le but de favoriser des communautés dynamiques et viables, elle fournit des services de soutien et de consultation aux gouvernements locaux et aux commissions de services régionaux et est responsable de l'administration des districts ruraux. La Division inclue la Direction de la collaboration régionale et de la planification et, la Direction de gouvernance des finances communautaires et la Direction de la gouvernance locale et rurale.

Le ministère de l'Environnement et Gouvernement locaux assure une intendance intégrée par la planification et la gestion de l'utilisation des terres et par le biais des dossiers touchant la gestion des déchets. Le Ministère assure l'observation et l'exécution efficaces des lois et des règlements sur l'environnement et assure une consultation et une liaison efficaces avec les administrations locales et les districts ruraux sur les dossiers touchant la gouvernance.

En quoi consiste le travail?

En tant que membre de l'équipe responsable de l'urbanisme et de l'aménagement provincial, la personne choisie devra offrir son expertise à l'échelle provinciale concernant les questions relatives à la planification de l'utilisation des terres, contribuer à une équipe de professionnels dévoués en utilisation des terres et collaborer étroitement avec diverses parties prenantes. La personne choisie sera responsable des tâches suivantes :

- Examiner les plans et les changements ruraux ou municipaux proposés ainsi que d'autres règlements, conformément à la *Loi sur l'urbanisme* et ses règlements;
- Effectuer des recherches et élaborer des politiques;
- Consulter les gouvernements locaux, les commissions de services régionaux et d'autres parties prenantes;
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements locaux, les commissions de services régionaux; les Premières Nations et autres;
- Collaborer avec d'autres membres du personnel ministériel et d'autres ministères du GNB sur des projets prioritaires;
- Préparer et fournir des informations, offrir des présentations et matériels d'information à la haute direction;
- Répondre aux demandes de renseignements sur les procédures et les responsabilités ayant trait à l'aménagement des terrains en vertu de la *Loi sur l'urbanisme* et ses règlements;
- Fournir au directeur des conseils sur divers aspects touchant la planification, incluant des recommandations sur la planification de l'utilisation des terres, les plans ruraux, et les plans municipaux.
- Assurer la gestion de projets de fonctions connexes.

Milieu de travail

- Aménagement des bureaux : stations de travail
- Heures normales de travail : du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 16 h 30
- Nous préconisons l'utilisation réduite de produits parfumés au travail.

Qui êtes-vous?

Vous voulez relever de nouveaux défis, vous cherchez des solutions, vous communiquez efficacement et vous pouvez travailler en équipe dans un environnement où le rythme de travail est rapide. Vous aimez faire partie d'une équipe qui collabore à l'atteinte d'objectifs communs. Vous avez à cœur la sécurité et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick.

Votre attitude, vos compétences et vos intérêts sont tout aussi importants que votre domaine d'études. Nous recherchons des personnes dont les antécédents sont variés et qui comptent dans leur bagage une combinaison des éléments suivants :

Qualifications essentielles

- Un baccalauréat en aménagement du territoire et planification ou provenant d'un domaine connexe (par exemple : géographie, ingénierie ou architecture) reconnu par l'Institut canadien des urbanistes et posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans la planification de l'utilisation des terres ou dans une discipline connexe OU détenir une maîtrise en aménagement du territoire et planification ou provenant d'un domaine connexe (par exemple :

géographie, ingénierie ou architecture) reconnu par l'Institut canadien des urbanistes et posséder au moins trois (3) années d'expérience dans la planification de l'utilisation des terres ou dans une discipline connexe. Selon le nombre de candidatures reçues pour ce concours, il se peut que les personnes qui satisfont aux exigences éducatives mais avec moins d'années d'expérience soient considérées.

- Détenir un titre de compétence en urbanisme (RPP/MCIP), OU travailler à l'obtention d'un titre, OU être éligible pour commencer à travailler sur l'obtention d'une désignation.
- Selon le nombre de candidatures reçues pour ce concours, les personnes qui présentent leur candidature doivent, dans leur demande, démontrer qu'elles possèdent ces qualifications essentielles afin que leur candidature ne soit pas rejetée.

L'équivalent en éducation, en formation et en expérience pourrait être considéré. Sous réserve de la réponse à ce concours, les rôles peuvent être sous-remplis.

La connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits est nécessaire pour un poste. La connaissance de l'anglais parlé et écrit est nécessaire pour l'autre poste. Veuillez indiquer votre capacité linguistique

- Les candidats doivent faire clairement état des qualifications essentielles afin que leur candidature ne soit pas rejetée.
- Les détails du curriculum vitae doivent être présentés en ordre chronologique en indiquant les années et les mois pour la formation et les emplois à temps partiel ou à plein temps.
- Veuillez indiquer la langue préférée pour l'évaluation dans votre curriculum vitae.

Compétences comportementales

- Orientation service à la clientèle;
- Communication interactive efficace;
- Souci de l'ordre;
- Raisonnement conceptuel;
- Établissement de relations / de réseaux;
- Orientation vers les résultats;

Compétences techniques

- Connaissance des lois et des politiques et procédures du ministère qui s'appliquent ;
- Habilités de présentation ;
- Sens de la planification et de l'organisation.
- Gestion de projets
- Aptitude à utiliser la bureautique, les logiciels et les applications;
- Communication écrite

Salaire

Échelle salariale 6 : 2 735 \$ à 3 639 \$ à la quinzaine, basé sur une semaine de 36,25 heures.

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux offre ce qui suit :

- un ensemble complet d'avantages sociaux, comprenant notamment des congés payés, des régimes de soins médicaux et dentaires facultatifs, une assurance vie et le régime de pension à risques partagés de la fonction publique;
- possibilités de formation, de perfectionnement professionnel et d'avancement.
- Stationnement gratuit et sentiers récréatifs. (à Place Marysville)
- l'accès gratuit au Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) et aux services qu'il offre;
- une journée payée de bénévolat par année pour que vous puissiez redonner à votre collectivité;
- le comité social du Ministère; et
- un centre de conditionnement physique (à la Place-Marysville) accessible aux employés à un coût modeste.
- Le travail à distance peut être discuté.

Un lieu de travail sécuritaire pour tous. Votre santé et votre sécurité nous tiennent à cœur. Le GNB a mis en place des mesures de prévention à l'échelle de l'organisation afin d'assurer votre santé et votre sécurité.

Comment soumettre une demande?

Si cette possibilité d'emploi vous intéresse, nous encourageons les personnes à poser leur candidature en ligne (<https://www.ere.gnb.ca>), ou par courriel (HR-RH.ELG-EGL@gnb.ca) ou par la poste à l'adresse suivante au plus tard le 24 février 2023 indiquant le numéro de concours **80-22-015**. Ce concours peut servir à pourvoir de futurs postes vacants de même niveau.

**Ministère de l'Environnement et des
Gouvernements locaux**
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Téléphone : 506-453-2690

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles retenues pour l'étape suivante.

Égalité d'accès à l'emploi

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Nous tenons à bâtir un effectif qui reflète la diversité des collectivités dans lesquelles nous vivons et que nous servons. Nous encourageons et soutenons la présentation de candidatures par les Autochtones, les personnes handicapées et les membres d'une minorité visible. Les personnes inscrites au [Programme d'égalité d'accès à l'emploi](#) et les anciens combattants qui démontrent qu'ils sont parmi les plus qualifiés auront la préférence au moment de la nomination.

Découvrez ce que c'est de travailler au gouvernement du Nouveau-Brunswick, où nous travaillons ensemble en tant qu'[Une équipe, Un GNB](#) pour améliorer la vie des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois au quotidien !

Gardons le contact. Votre place est ici.